

Hebdo Canada

Ottawa
Canada

Volume 12, N° 35
le 3 octobre 1984

Le nouveau gouvernement canadien	1
Fin de la décennie de l'ONU pour la femme	3
Centre de diagnostic des maladies animales à Java	3
Augmentation des exportations	4
Le biomagnétisme : la clé des fonctions du cerveau	4
Une technique plus douce pour les insuffisances respiratoires	5
Genou en teflon	5
Telecom Canada a lancé le Service 900	5
Épices et fines herbes à saveur canadienne	6
Les rats préfèrent l'alcool	6
Sur le « toit du monde »	6
La chronique des arts	7
Nouvelles brèves	8

Le nouveau gouvernement canadien



Le chef du Parti progressiste-conservateur, M. Brian Mulroney, devient le 18^e premier ministre du Canada en prêtant serment à Rideau Hall devant le greffier du Conseil privé, M. Gordon Osbaldeston.

Le 18^e premier ministre du Canada, M. Brian Mulroney, a été assermenté le 17 septembre, entouré du plus important cabinet de l'histoire, soit 39 ministres, dont six femmes, représentant toutes les provinces du pays.

Le nouveau cabinet comprend 11 membres de l'Ontario, 11 du Québec, avec M. Mulroney, 13 des provinces de l'Ouest et 5 des Maritimes.

Secrétaire d'État aux Affaires extérieures

M. Joe Clark devient le secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Né à High River (Alberta) le 5 juin 1939, M. Clark a fait carrière en journalisme et en sciences politiques avant de se lancer en politique.

Le nouveau ministre détient un baccalauréat en histoire et une maîtrise en sciences politiques de l'université de l'Alberta ainsi qu'un doctorat honorifique en droit de l'université du Nouveau-Brunswick.

Élu pour la première fois à la Chambre des communes aux élections de 1972, M. Clark est devenu chef du Parti progressiste-conservateur le 22 février 1976. Il a mené son parti à la victoire aux élections du 22 mai

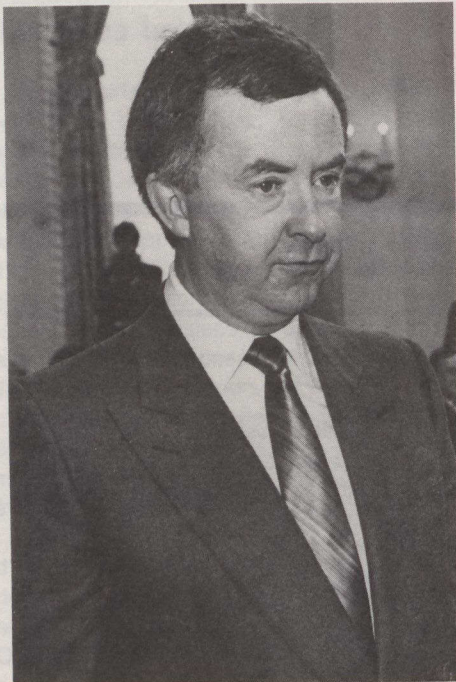


Les membres du cabinet de Brian Mulroney et le gouverneur général Jeanne Sauvé sont regroupés dans la salle de bal de Rideau Hall pour la photo traditionnelle, à l'issue de la cérémonie d'assermentation des ministres.



Affaires extérieures
Canada

External Affairs
Canada



UPC

M. Joe Clark, secrétaire d'État aux Affaires extérieures.

1979 et a été assermenté comme premier ministre le 4 juin. Son gouvernement a été défait aux élections du 18 février 1980. Le 11 juin 1983, il a été remplacé par M. Brian Mulroney comme chef du parti.

En 1983, le Parti progressiste-conservateur l'a chargé d'étudier les questions du contrôle des armements et du désarmement. Ses autres responsabilités au sein du caucus comprenaient la présidence du comité sur la jeunesse et du comité sur l'environnement.

M. Clark a également été adjoint exécutif de l'ancien chef du Parti progressiste-conservateur, M. Robert Stanfield; adjoint spécial de M. Davie Fulton; directeur de l'organisation provinciale pour le compte du chef du Parti progressiste-conservateur de l'Alberta, Peter Lougheed (1966-1967); président national de la Fédération étudiante du Parti conservateur et secrétaire particulier de l'ancien chef du Parti conservateur de l'Alberta, M. W.J.C. Kirby (1959).

En 1983, il a été fait membre de l'Ordre de l'excellence de l'Alberta.

Ministre des Relations extérieures

M^{me} Monique Vézina occupe le poste de ministre des Relations extérieures. M^{me} Vézina est née à Rimouski en 1935. Elle a suivi un cours commercial supérieur chez les sœurs de la Charité et fait des études en psychologie, en sociologie, en relations humaines, en animation de groupe et en techniques de communications.

M^{me} Vézina est membre du conseil d'administration et présidente de la Fédéra-

tion des caisses populaires Desjardins du Bas-Saint-Laurent (Québec). Elle est secrétaire et membre du conseil d'administration de la Confédération des caisses populaires Desjardins du Québec. De plus, elle est la présidente de la Fondation Gérardin-Vaillancourt et membre du conseil d'administration de la Chambre de commerce de Rimouski et de celui de la Société immobilière du Québec.

M^{me} Vézina a toujours été très active au sein de la collectivité. Ces dernières années, elle s'est occupée d'un atelier pour handicapés physiques; elle a été vice-présidente du conseil d'administration de la Régie de l'assurance automobile du Québec, membre

du Conseil supérieur de l'éducation et présidente de la Commission de l'enseignement au secondaire.

Ministre du Commerce extérieur

M. James F. Kelleher a été nommé ministre du Commerce extérieur. Né à Sault-Sainte-Marie (Ontario), le 2 octobre 1939, il est diplômé de l'université Queen's (B.A. en 1952) et d'Osgoode Hall (1956). M. Kelleher exerçait la profession d'avocat jusqu'à sa nomination.

Le nouveau ministre a déjà occupé les fonctions de : directeur de l'Ontario Housing Corporation; président de la Plummer Memorial Public Hospital (Sault-Sainte-

LE GOUVERNEMENT DE BRIAN MULRONEY

Voici la liste complète des 40 ministres qui composent le cabinet du gouvernement progressiste-conservateur de Brian Mulroney:

Brian Mulroney, premier ministre;
George Hees, ministre des Anciens combattants;
Duff Roblin, leader du gouvernement au Sénat;
Joe Clark, secrétaire d'État aux Affaires extérieures;
Flora MacDonald, ministre de l'Emploi et de l'Immigration;
Erik Nielsen, vice-premier ministre et président du Conseil privé;
John Crosbie, ministre de la Justice;
Roch LaSalle, ministre des Travaux publics;
Frank Mazankowski, ministre des Transports;
Elmer MacKay, solliciteur général;
Jacob Epp, ministre de la Santé et du Bien-être social;
John Fraser, ministre des Pêches et Océans;
Sinclair Stevens, ministre de l'Expansion industrielle régionale;
John Wise, ministre de l'Agriculture;
Ramon Hnatyshyn, ministre d'État et leader du gouvernement en Chambre;
David Crombie, ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien;
Robert de Cotret, président du Conseil du trésor;
Perrin Beatty, ministre du Revenu national;
Michael Wilson, ministre des Finances;
Robert Coates, ministre de la Défense nationale;
Jack Murta, ministre d'État au multiculturalisme;

Harvie Andre, ministre des Approvisionnements et Services;
Otto Jelinek, ministre d'État à la condition physique et au sport amateur;
Thomas Siddon, ministre d'État chargé des sciences et de la technologie;
Charles Mayer, ministre d'État à la Commission canadienne du blé;
William McKnight, ministre du Travail;
Walter McLean, secrétaire d'État;
Thomas McMillan, ministre d'État au tourisme;
Patricia Carney, ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources;
André Bissonnette, ministre d'État aux petites entreprises;
Suzanne Blais-Grenier, ministre de l'Environnement;
Andrée Champagne, ministre d'État à la jeunesse;
Benoit Bouchard, ministre d'État aux transports;
Michel Côté, ministre de la Consommation et des Corporations;
James Kelleher, ministre du Commerce extérieur;
Robert Layton, ministre d'État aux mines;
Marcel Masse, ministre des Communications;
Barbara Jean McDougall, ministre d'État aux finances;
Gerald Merrithew, ministre d'État aux forêts;
Monique Vézina, ministre des Relations extérieures.

Fin de la décennie de l'ONU pour la femme

Le Canada versera 220 000 \$ en faveur des activités qui se dérouleront à Nairobi, au Kenya, du 15 au 26 juillet 1985, pour marquer la fin de la Décennie des Nations unies pour la femme (1976-1985).

Ces fonds, tirés du budget de l'Agence canadienne de développement international (ACDI), permettront à des déléguées des pays les plus pauvres du monde de se rendre à la Conférence mondiale de Nairobi, ainsi qu'à une rencontre préparatoire. Les fonds de l'ACDI permettront également à des femmes des pays les moins avancés de participer à « Forum 85 », rencontre parallèle des organisations non gouvernementales (ONG), qui aura lieu également à Nairobi.

L'ACDI s'est en outre engagée à verser 65 000 \$ à la Commission interaméricaine des femmes, pour aider à la préparation des rapports nationaux sur le degré de participation effective des femmes dans les Amériques au cours de cette décennie.

Les participantes à la Conférence mondiale de Nairobi aborderont plusieurs thèmes : les progrès réalisés au cours des dix dernières années, les obstacles à surmonter pour poursuivre l'action entreprise et les stratégies à envisager d'ici l'an 2000.

Un événement international d'une telle envergure contribuera à renforcer la com-

préhension et la coopération entre les pays en voie de développement et les pays développés, tout autant qu'à promouvoir une action concertée en faveur de l'amélioration du sort des femmes. Les villes de Mexico et de Copenhague ont accueilli les conférences qui ont marqué le début (1975) et le milieu (1980) de la décennie. Ces conférences ont su inciter les femmes canadiennes à se rallier autour des thèmes « égalité, développement, paix » proclamés pour l'occasion.

Les statistiques publiées par les Nations unies montrent que les femmes constituent le tiers de la main-d'œuvre officiellement recensée dans le monde et représentent près des deux tiers de toutes les heures de travail accomplies, mais qu'elles reçoivent seulement le dixième des revenus et possèdent moins de un pour cent de tous les biens du monde.

Par sa contribution à la Conférence mondiale, le Canada manifeste non seulement sa détermination à améliorer globalement la situation des femmes mais également sa volonté de les intégrer davantage au processus du développement. L'ACDI s'emploie d'ailleurs à élargir son champ d'action pour que les femmes puissent jouer un rôle à part entière dans le développement.

Centre de diagnostic des maladies animales à Java

La présidente de l'Agence canadienne de développement international (ACDI), Mme Margaret Catley-Carlson vient d'annoncer que le Canada octroierait huit millions de dollars pour l'établissement d'un centre de recherches sur les maladies animales à Yogyakarta, en Indonésie.

Ce centre permettra d'améliorer les mesures de traitement et de contrôle des maladies animales dans l'île de Java, dont la superficie est à peu près équivalente à celle de la Nouvelle-Écosse, mais qui est quatre fois plus peuplée que le Canada. Les fonds sont alloués par l'ACDI et l'exécution du projet est confiée au ministère ontarien de l'Agriculture et de l'Alimentation qui supervisera la construction et l'équipement du laboratoire et en coordonnera les services d'aide technique.

Les services de spécialistes des soins vétérinaires, tels un pathologiste, un épidémiologiste, un parasitologiste, un bactériologiste et un virologiste, montreront aux Indonésiens comment établir des programmes de diagnostic et comment assurer le bon fonctionnement du centre.

Le gouvernement de l'Indonésie injectera pour sa part une somme de 2,2 millions de dollars qui sera consacrée à l'achat et à l'aménagement du terrain, à la construction de bâtiments auxiliaires et à l'entretien du centre.

Pays regroupant plus de 13 500 îles, l'Indonésie compte déjà cinq établissements de recherches de ce genre, dont deux construits à l'aide de fonds de l'ACDI. Ces projets sont d'ailleurs à l'origine de la participation du Canada au nouveau centre de Yogyakarta. À cause de sa position centrale, ce centre sera particulièrement bien placé pour consolider les services sur le terrain et resserrer la communication entre les différents centres en Indonésie.

L'élevage constitue un volet très important du principal secteur économique de l'Indonésie, l'agriculture. Les deux tiers des Indonésiens vivent d'activités agricoles ou connexes. À Java, où la densité de population est l'une des plus fortes au monde, cette proportion atteint 85 %. L'île fournit d'ailleurs la plus grande partie du riz — la denrée de base de l'alimentation — consommé en Indonésie.



Mme Monique Vézina, ministre des Relations extérieures.

Marie); membre de la Sault Ste. Marie International Bridge Authority; directeur de la Great Lakes Power Limited; président du Club Kiwanis; président de la Campagne Centraide; membre du conseil de l'Association of Professional Engineers of Ontario; président de la Sault Ste. Marie District Law Association; directeur de la Galerie d'art d'Algoma; directeur de la Chambre de commerce de Sault-Sainte-Marie; directeur des Scouts de Sault-Sainte-Marie; président du National Retriever Club of Canada; et membre du Conseil de la municipalité de Tarentorus.



M. James Kelleher, ministre du Commerce extérieur.

Photos UJC

Augmentation des exportations

La croissance des exportations canadiennes a atteint 28 % au cours des quatre derniers trimestres et 90 % de ce gain a été enregistré grâce à des exportations à destination des États-Unis.

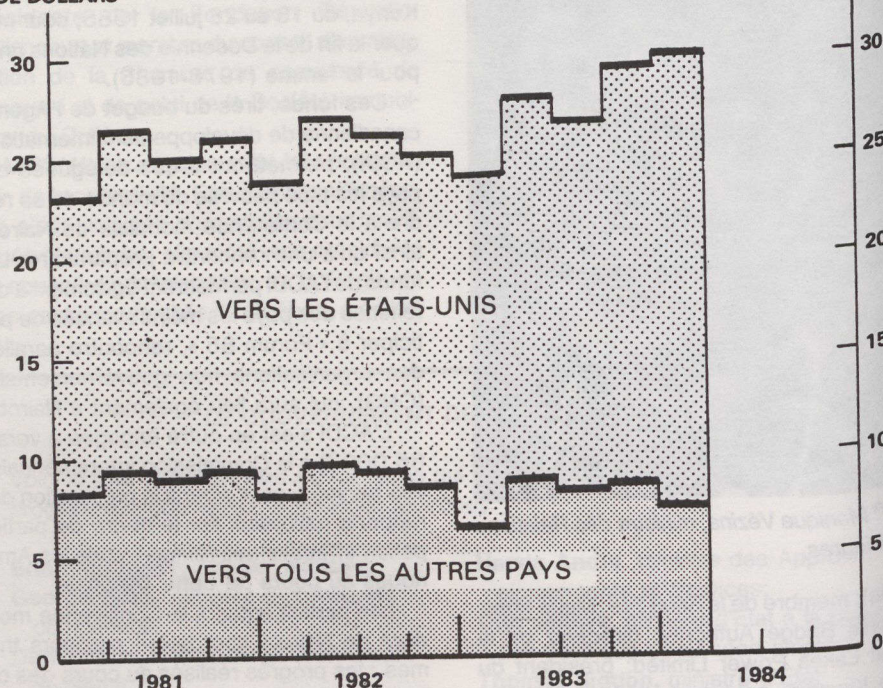
Ce sont d'abord les ventes d'automobiles qui ont contribué à cet essor, puisqu'en avril il s'assemblait déjà des automobiles à un rythme annuel de plus d'un million de véhicules au Canada. Cela est très près du sommet précédent de 1 100 000 véhicules assemblés en juillet 1979, le record absolu dans les usines principalement sises en Ontario.

M. Stephen Tanny, économiste en chef de la firme de comptables Caron, Bélanger, Woods et Gordon, souligne qu'outre les résultats mirobolants de la production automobile, l'allure vertigineuse de l'économie américaine a entraîné une brusque augmentation de l'exportation du pétrole brut et de l'électricité.

L'expansion américaine, qui est la plus forte enregistrée à la suite d'une récession depuis 1949, ne permettrait toutefois qu'une poussée supplémentaire de 4 % des exportations canadiennes au cours de la prochaine année.

CROISSANCE DE L'EXPORTATION À LA FRONTIÈRE SUD*

EN MILLIARDS DE DOLLARS



* Exportations canadiennes de marchandises et de services
Dollars courants, non désaisonnalisés

Le biomagnétisme : la clé des fonctions du cerveau

Vous circulez au volant de votre voiture, quand soudain un petit garçon, à la poursuite de sa balle, surgit devant vous. Normalement, il vous faudrait environ deux secondes pour réagir et appuyer sur le frein.

Si vous pouviez seulement penser « stop » et arrêter votre véhicule en une fraction de ce temps, l'enfant serait sain et sauf.

En Colombie-Britannique, un professeur de psychologie de l'université Simon Fraser, M. Hal Weinberg, et une entreprise de technologie de pointe, CTF Systems, tentent de comprendre le fonctionnement du cerveau. Ils prévoient que l'étude du biomagnétisme, c'est-à-dire les champs magnétiques à l'intérieur du corps humain, leur fournira la clé du mystère.

En retraçant les champs magnétiques à partir de l'énergie électrique engendrée par le fonctionnement du cerveau, ils espèrent parvenir à mieux comprendre le processus de la pensée chez les gens.

Une fois l'énigme éclaircie, il est possible d'envisager une réaction quasi-instantanée en reliant la partie du cerveau responsable d'une fonction donnée, comme la motion du pied, au système de freinage

d'une automobile. Un tel circuit, qui serait probablement constitué d'un matériau conducteur, réduirait considérablement le nombre de secondes perdues à bouger le pied jusqu'à la pédale du frein.

Magnétisme humain

Les chercheurs se servent d'un engin conçu dans les années 1960-70, capable de détecter des champs magnétiques des millions de fois plus faibles que ceux que l'on trouve habituellement dans l'environnement.

Cet instrument a notamment permis de constater que les organes du corps humain produisent leurs propres champs magnétiques, explique M. Weinberg.

Après l'avoir perfectionné pour le soustraire à l'effet des champs magnétiques ambiants, les chercheurs ont été à même de mesurer des champs d'intensité beaucoup plus faible localisés dans le cerveau humain, émis à partir d'impulsions électriques suscitées par les réactions chimiques à l'intérieur des cellules du cerveau.

« Toute activité du cerveau émet un type de courant électrique caractéristique de ce que le cerveau fait », explique le savant.

Un électro-encéphalogramme mesure le passage de l'énergie électrique dans le cerveau, mais ne peut localiser avec précision l'origine exacte de l'activité ou le trajet que suit l'impulsion électrique. Contrairement à un électro-encéphalogramme, cette nouvelle technologie le permettrait.

Prévoir l'erreur

Ces recherches ont suscité l'intérêt du gouvernement. Le Conseil national de recherches du Canada et Transports Canada ont demandé à M. Weinberg et à CTF de procéder à une étude du degré d'efficacité avec lequel les contrôleurs aériens ou les pilotes traitent les données fournies par le radar.

Le gouvernement s'intéresse à l'effet de la distraction sensorielle ou de la privation de sommeil sur la capacité de certaines régions du cerveau de se concentrer et d'analyser l'information affichée sur un écran radar. On espère ainsi parvenir à trouver une façon de prévoir le moment où un pilote ou un contrôleur du trafic aérien risque de commettre une erreur dans ces conditions.

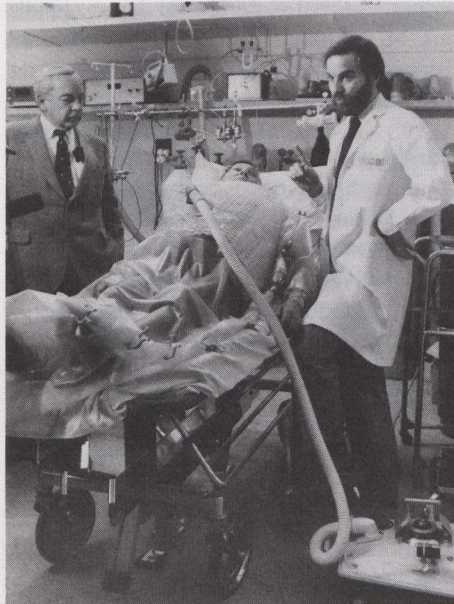
C'est donc toute une série de nouvelles mises en pratique qui découle des recherches de la compagnie CTF et de M. Weinberg.

Une technique plus douce pour les insuffisances respiratoires

Le temps des poumons d'acier serait-il bientôt révolu pour les cas graves d'insuffisance respiratoire ? C'est ce qu'on espère, à plus ou moins longue échéance, à l'Hôpital thoracique de Montréal, la deuxième institution au monde qui utilise la ventilation artificielle pour aider les bronchitiques chroniques et les emphysémateux.

Cette technique, encore à l'état d'essai dans le cadre d'une recherche clinique et expérimentale, vise à aider le malade à mieux supporter les phases difficiles de sa maladie en le dispensant, provisoirement, des mouvements musculaires de l'appareil respiratoire qui finissent par l'épuiser, tellement ils sont pénibles. Au lieu d'une machine rigide, on utilise une « cuirasse », armature en plastique ressemblant au thorax, qu'on installe sur le patient couché dont la tête est légèrement surélevée. On recouvre cette armature d'une autre enveloppe translucide et fermée hermétiquement pour empêcher toute fuite d'air. Dans un orifice de cette enveloppe, on branche un tuyau relié à un moteur qui insuffle de l'air sous la cuirasse du patient et l'en extirpe. Avec l'entrée d'air, la cage thoracique du patient augmente de volume et, une fois l'air expulsé, elle reprend sa position normale.

Durant tout le processus, il est possible de contrôler minutieusement le rythme et la profondeur des mouvements respira-



P.H. Talbot, La Presse

La ventilation artificielle se pratique expérimentalement avec succès sur des bronchitiques chroniques ou emphysémateux, à l'Hôpital thoracique de Montréal.

toires et, au dire des volontaires, cette technique apporte un grand soulagement. D'ailleurs, les médecins ont constaté une amélioration de 15 % de l'état général des patients et une très grande tolérance à l'exercice. Un nouvel espoir pour soulager la souffrance humaine.

Genou en teflon

Un médecin de Toronto a réussi à remplacer les ligaments du genou d'une femme par des ligaments en fibres de teflon.

Le Dr Peter Janes, un spécialiste de la chirurgie du genou à l'Orthopedic and Arthritic Hospital, a greffé deux de ces ligaments artificiels dans le genou d'une Ontarienne, Mme Jean Wooder, au cours d'une intervention chirurgicale qui a duré 90 minutes.

Mme Wooder, âgée de 59 ans, a pu se déplacer à l'aide d'une canne quelques jours après l'opération et a déclaré qu'elle était surprise de voir la rapidité avec laquelle elle avait pu se remettre sur pied.

Diététicienne au Royal Victoria Hospital de Barrie (Ontario), Mme Wooder avait senti son genou s'affaiblir alors qu'elle tentait de fermer une lourde porte de bois.

Elle n'a pas eu besoin de plâtre ni d'armature orthopédique. Même dans la salle de réveil, son genou pouvait se plier ou s'étirer complètement. En moins de deux jours, elle marchait en utilisant des béquilles.

Le Dr Janes a expliqué que les blessures faites au ligament qui traverse le genou de l'avant à l'arrière constituent l'un des problèmes que l'on rencontre le plus souvent.

Les ligaments artificiels, faits de fibres de teflon croisées, sont très légers, souligne le Dr Janes. Ils sont initialement vissés à l'os, mais, trois à six mois plus tard, la greffe devient permanente.

Telecom Canada a lancé le Service 900

Les compagnies membres de Telecom Canada ayant reçu le feu vert des organismes de réglementation, les Canadiens ont la possibilité de composer des numéros 900 pour voter ou prendre connaissance des messages d'intérêt public. Telecom Canada offre le Service 900 à titre d'essai pendant deux ans.

Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) a approuvé la première phase de l'essai sur les territoires desservis par Bell Canada et par la Compagnie de téléphone de la Colombie-Britannique. Les autres membres de Telecom Canada recevront les approbations des organismes provinciaux de réglementation, s'il y a lieu.

Durant cette première phase de l'essai, qui a commencé le 1^{er} juillet, les Canadiens aux États-Unis ont pu participer à des scrutins téléphoniques et accéder à des messages d'intérêt public, enregistrés ou en direct, par l'entremise du service DIAL-IT 900. Durant la deuxième phase, déclenchée le

1^{er} octobre, le service sera offert aux commanditaires canadiens et les usagers l'expérimenteront localement.

« Le Service 900, a fait remarquer M. John Farrell, président de Telecom Canada, nous donnera la possibilité de communiquer avec Marc Garneau, le premier astronaute canadien. Nous pourrions écouter les communications entre les astronautes et le centre de contrôle. »

L'organisme américain National Space Institute commandite un programme « appel-navette » dont le numéro 1 900 410-NASA pourra être utilisé pendant le vol de Marc Garneau en octobre.

Les commanditaires du Service 900 annoncent les diverses applications ainsi que les numéros et les heures d'appel. Le Service 900 donne accès à une vaste gamme d'applications tels le scrutin téléphonique ou l'accès aux lignes 24 heures sur 24, en direct, pour des renseignements sur les actualités sportives et boursières.

L'accès aux messages d'intérêt public

déjà enregistrés ou en direct se fait en composant le numéro publié à cette fin. Durant un scrutin téléphonique, le vote de l'utilisateur est automatiquement enregistré sur un équipement spécial lorsque la communication est établie.

Le Service 900 profite à plusieurs égards aux commanditaires. Il peut servir d'outil de promotion de produits et services, d'instrument de relations publiques et de liaison avec les médias. Le Service 900 peut également être utilisé pour transmettre un message à un groupe cible et suivre les réactions subséquentes, ou tout simplement pour offrir un service public.

Telecom Canada impose des frais de 50 cents par communication pour un scrutin téléphonique et pour des messages d'une minute. Des frais de 50 cents pour la première minute, plus 35 cents par minute supplémentaire, s'appliquent aux messages d'une plus longue durée.

Telecom Canada regroupe les neuf principales compagnies de téléphone canadiennes, ainsi que Télésat Canada, la société nationale de télécommunications par satellite.

Épices et fines herbes à saveur canadienne

Les épices et les fines herbes relèvent le goût des aliments, stimulent l'appétit et même l'économie.

Les fines herbes et les épices gagnent de plus en plus la faveur des jardiniers amateurs; parallèlement, la culture commerciale de la moutarde, du carvi, de la coriandre et de l'aneth est en expansion au pays. Selon M. Dave Durksen, agent principal de commercialisation pour Agriculture Canada à Ottawa, le fenouil et le fénugrec pourraient également être cultivés au Canada. Étant donné que de grandes superficies sont nécessaires pour rentabiliser ces cultures, la production des épices se concentre surtout dans les Prairies.

Le prix de la moutarde a grimpé de façon spectaculaire au cours des deux dernières années en raison de maigres récoltes en 1983. La demande est si élevée que le produit brut est déjà épuisé. C'est pour cette raison que de plus grandes superficies ont dû être cultivées cette année. Le Canada est le premier exportateur de moutarde au monde. La moutarde blanche, la moutarde foncée et la moutarde noire sont les trois genres cultivés au pays. En 1983, le Canada a produit pour 30 millions de dollars de moutarde et en a exporté la plus grande partie.

Presque toute la moutarde produite au Canada est exportée aux États-Unis, où elle est transformée en condiment à hot-dog.

La moutarde foncée, à saveur très

prononcée, est exportée au Japon, tandis que la moutarde noire est expédiée en Europe où elle sert à la préparation de moutardes spéciales.

Le Canada exporte également une grande partie de sa production de carvi. La plupart des gens connaissent le pain et le fromage au carvi, mais cette épice est également utilisée dans les plats de viandes et de légumes ainsi que dans l'alcool appelé Kummel.

L'anis, dont la production rapporte jusqu'à 1,5 million de dollars aux agriculteurs, est surtout expédié aux États-Unis.

À l'heure actuelle, un groupe d'agriculteurs du sud du Manitoba cultive l'aneth sur une superficie de 400 hectares. Avec l'aide technique de la Station de recherches d'Agriculture Canada à Morden, une distillerie a été construite pour produire de l'huile d'aneth qui vaut près de 250 \$ le kilogramme. Ce condiment relève d'ailleurs très bien le goût des cornichons.

Une entreprise du sud de l'Alberta a mis au point un nouveau procédé qui permet d'enlever à la moutarde son goût piquant au cours de la fabrication de la farine de moutarde. Celle-ci est exportée en Europe et on l'utilise dans les produits de boulangerie, dans le fromage à tartiner et comme allongeur de viande.

Grâce à ce nouveau procédé, on pourra diversifier les débouchés pour la farine de moutarde et accroître la demande pour la moutarde.



Un chercheur d'Agriculture Canada observe des fleurs de moutarde.

Les rats préfèrent l'alcool

Une nouvelle étude de la Fondation de la recherche pour les sciences de l'Ontario a révélé que les rats préfèrent davantage consommer de l'alcool que de l'eau. Des recherches antérieures avaient démontré que ces rongeurs n'avaient aucune attirance particulière pour les boissons alcoolisées. Étendue sur une période d'une année, la nouvelle expérience a cependant prouvé que les rats pouvaient acquérir un goût pour l'alcool. Un chercheur de la fondation ontarienne, le Dr Alexander Stiglick, a expliqué que cette étude aiderait à comprendre pourquoi les êtres humains boivent autant d'alcool. « Comme les rats, ils peuvent acquérir le goût pour l'alcool », déclare-t-il.

Les chercheurs ont donné de l'alcool à des rats pendant des laps de temps allant presque jusqu'à 24 heures par jour. En même temps, on leur offrait aussi de l'eau. Quand l'alcool a atteint une concentration égale à celle du vin, les rats l'ont préféré à l'eau dans une proportion de dix à un. Le Dr Stiglick poursuit ses expériences avec des rats qui ont une prédisposition génétique à l'alcool afin de savoir s'ils développeront une tolérance. « Si les rats y parviennent, nous posséderons alors un modèle animal de l'alcoolisme », de conclure M. Stiglick.

Sur le « toit du monde »

Pour la première fois de son histoire, le Népal participera, en février 85, à une manifestation, intitulée *Rencontre cinématographique sur le toit du monde*, qui se tiendra à Katmandou et sera réalisée avec la collaboration du Festival de Montréal.

Au cours d'une conférence de presse, M. Serge Losique, président-directeur général du Festival de Montréal, et Mme Teeka Simha, présidente et directrice générale de la Royal Nepal Film Corporation, ont annoncé la tenue de cette manifestation qui durera une semaine. Sept des plus célèbres et meilleurs metteurs en scène du monde présenteront donc deux de leurs films les plus prestigieux lors de cette première népalaise.

Selon M. Losique, la sélection définitive de ces grands films sera faite en décembre.

Cette rencontre vise surtout à contribuer à la formation de cinéastes népalais. Car, comme le précisait Mme Simha, « le Népal est vraiment limité dans le nombre de ses techniciens du cinéma ».

Aujourd'hui, le Népal, pays de 14 millions d'habitants, n'a pas encore de télévision. Il ne compte que 27 cinémas et les films qui y sont projetés proviennent surtout de l'Inde.

Au Musée du Québec, l'exposition *Le Grand Héritage*

Le Musée du Québec présente du 10 septembre 1984 au 13 janvier 1985, et pour la première fois depuis sa fondation, une exposition associant l'art et l'histoire de l'Église catholique du Québec.

Intitulée *Le Grand Héritage*, l'exposition rend hommage à la présence de l'Église catholique dans les arts et l'histoire du Québec, des débuts de la colonie à nos jours.

Le Musée du Québec consacre quatre des six salles de son établissement aux arts, l'une des deux parties de l'exposition. Regroupées sous le thème « L'Église catholique et les arts au Québec », plus de 280 œuvres choisies parmi les plus importantes de notre patrimoine y sont présentées : orfèvrerie, sculpture, peinture, estampe, broderie.

Quant à la partie historique, où est abordé le thème « L'Église catholique et la société du Québec », elle fait revivre la grande épopée de l'Église en nous montrant près de 300 pièces d'exposition : documents d'archives, manuscrits, photos, objets, cartes, etc.

L'Église catholique et les arts au Québec

Depuis les débuts de la colonie, l'Église catholique fut la principale protectrice des arts au Québec. « L'Église catholique et les arts au Québec », thème général de la partie consacrée aux arts, amène les visiteurs à une meilleure compréhension des œuvres qui y sont présentées sous la forme d'îlots autonomes, véritable mise en situation du contexte religieux.

Ainsi, diverses catégories d'œuvres sont relatives à l'épiscopat, la dévotion à la sainte Famille, les communautés

de femmes, les portraits, l'implantation de la foi et les jésuites.

D'autres illustrent les thèmes suivants : l'Église au cœur de la paroisse, l'intérieur domestique rural, le baptême du Christ, l'intérieur de l'église, le chrétien devant la mort, les processions et défilés et, enfin, le chemin de la croix.

Le cabinet des estampes est consacré au thème « Les estampes des ursulines de Québec », tandis que le corridor menant à l'administration forme l'îlot « La Vierge et l'Enfant ».

Le 16^e îlot de l'exposition *Le Grand Héritage*, « Au cœur de l'Église canadienne », est situé au Musée du séminaire de Québec.

L'Église catholique et la société du Québec

Par ce deuxième volet, les visiteurs sont à même de constater que l'Église catholique a joué un rôle actif dans l'histoire du Québec, qu'elle fut d'abord une Église de l'enracinement, puis une Église du rayonnement.

La salle consacrée au thème de l'enracinement montre comment l'Église s'est inscrite dans l'histoire en prenant possession des lieux et en les marquant de ses symboles. C'est un véritable voyage dans le temps que les visiteurs effectuent en partant du XX^e siècle pour ensuite remonter le cours de l'histoire jusqu'au début de la colonie. Les thèmes abordés dans cette salle sont ceux de la Nouvelle-France, de la fondation mystique et de la reconstruction d'une Église.

Quant à la salle du rayonnement, elle illustre la façon dont l'Église du Québec s'est forgée un second visage, celui du



Guy Couture

Portrait de Katheri Tékakouitha attribué à Claude Chauchetière, huile sur toile.

déracinement et de la mouvance, mais qui inclut également un rayonnement spectaculaire. Cet effort a commencé par la vaste épopée de christianisation des peuplades indigènes par les jésuites et s'est poursuivi par la gigantesque entreprise de propagation de la foi qui a conduit des milliers de religieux québécois à travers les cinq continents au cours du XX^e siècle. Les jésuites et la christianisation de la forêt boréale, la reconquête missionnaire de l'Amérique du Nord et les missions québécoises dans le monde font partie des divers thèmes dans cette salle abordés.

Présentation d'œuvres des Trésors polonais

À l'occasion de la visite du pape, l'exposition comprend quatre œuvres d'art polonaises dont deux faisaient partie des Trésors polonais conservés à Québec pendant la dernière guerre mondiale, suite à une convention de prêt intervenue entre le Château de Wawel de Cracovie et le Musée du Québec.

Il s'agit tout d'abord d'une tapisserie de la collection du roi Sigismond-Auguste aux armes de Pologne et de Lituanie avec, au centre, le personnage allégorique de la victoire. Cette tapisserie de laine, soie, fils d'or et d'argent a été confectionnée à Bruxelles vers 1560.

Il s'agit ensuite d'une épée bénite offerte en 1684 au roi Jean III Sobieski par le pape Innocent XI. On peut voir aussi un portrait du roi Jean III Sobieski, ainsi qu'un portrait du pape Innocent XI.



St. Michta

Tapisserie de la collection du roi Sigismond-Auguste aux armes de Pologne et de Lituanie et le personnage allégorique de la victoire, Bruxelles (vers 1560), laine, soie, fils d'or et d'argent.



Jean-Guy Kérrouac

Louis Jobin, Sainte Cécile (vers 1880), bois polychrome.

Des artistes renommés

Dans le but de faciliter la compréhension des œuvres, les conservateurs ont opté pour un regroupement par thèmes plutôt que pour une présentation traditionnelle par catégorie d'œuvres.

C'est ainsi que la principale partie de l'exposition *Le Grand Héritage* regroupe des œuvres signées par des artistes renommés tels que Louis Jobin, François Baillairgé, Antoine Plamondon, Médard Bourgault, Ozias Leduc, Pierre-Noël Levasseur, François Ranvozy, Cornelius Kriehoff, Suzor Côté et Jean-Paul Lemieux.

Publication de deux volumes d'envergure

Cette exposition donne lieu à la publication de deux volumes, l'un portant sur l'art et l'autre sur l'histoire. Ces deux ouvrages comportant plus de 700 pages sont reliés pleine toile et accompagnés de gravures dorées et d'une centaine d'illustrations en noir et blanc et en couleurs. Ils offrent une synthèse de la présence de l'Église dans les arts et l'histoire du Québec. Les textes de ces ouvrages, de même que la recherche iconographique, ont été effectués sous la responsabilité respective de Jean Trudel, pour la partie artistique, et de Jean Simard, pour la partie historique.

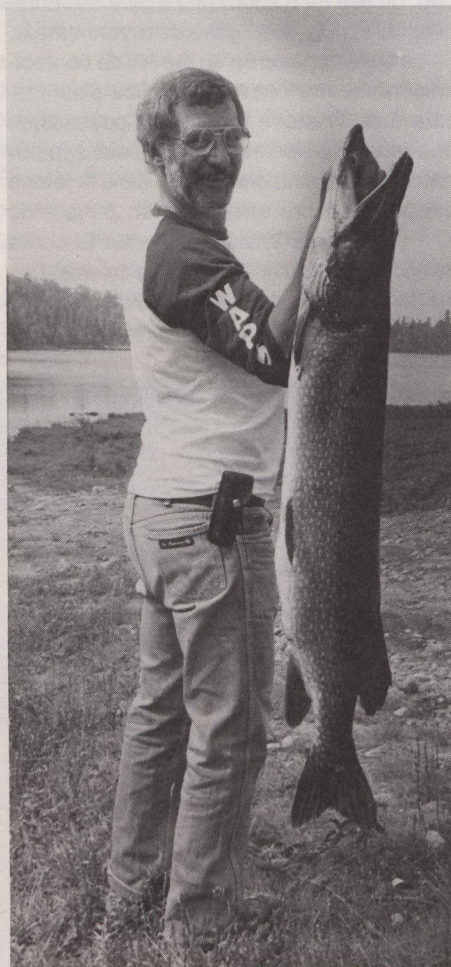
Le premier volume, *L'Église catholique et les arts au Québec*, présente, pour la première fois, un résumé de l'état des connaissances sur l'art religieux du Québec, tout en y apportant un éclairage nouveau. On y trouve des rapprochements qui tiennent compte autant de l'iconographie que de la chronologie, autant de

l'étude du contexte social que de l'étude du style des artistes.

Quant au volume *L'Église catholique et la société du Québec*, il porte sur les rapports que l'Église entretient avec la société depuis près de quatre siècles. Le but visé, est de donner une connaissance précise de cet héritage, de raconter comment il nous a été transmis et, finalement, de comprendre sa signification et sa fonction dans la vie présente de notre société.

Nouvelles brèves

Promotech 84, le deuxième salon international de transfert de technologie, est prévu du 17 au 20 octobre, au Palais des congrès de Montréal. Il s'agit d'un vaste marché d'affaires et d'échanges où les entrepreneurs peuvent acquérir ou offrir des produits nouveaux ou améliorés, des procédés de fabrication industrielle, des nouveaux concepts d'exploitation industrielle, etc. Cette année, le Centre français



C'est une prise de taille qu'exhibe fièrement M. Luc Rousseau. Il lui a fallu une demi-heure d'efforts pour tirer ce brochet de 15 kg hors du lac Christina situé à 160 km au nord de Maniwaki (Québec).

de promotion des coopérations technologiques et industrielles (CFCI) invite plusieurs représentants tricolores tels Bio Industries, l'Agence nationale de la valorisation de la recherche et l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie.

La Commission pour l'application de la science à l'agriculture s'est réunie à Ottawa, du 13 au 15 septembre. Elle avait pour but d'étudier la contribution des scientifiques à la solution au problème de l'alimentation au Tiers monde. Cette conférence précédera l'assemblée générale, à Ottawa, du Conseil international des unions scientifiques, qui regroupe des organisations internationales de scientifiques.

La Société des ingénieurs manufacturiers, en collaboration avec quelques organismes d'informatique, a invité plusieurs experts nord-américains à venir explorer le thème « Aspects humains de l'automatisation » dans le cadre d'un congrès international qui s'est tenu à Montréal, du 16 au 19 septembre. L'automatisation des bureaux et des usines, ainsi que les problèmes qui s'y rattachent seront les principaux sujets de discussion.

La Direction du patrimoine du ministère ontarien de la Citoyenneté et de la Culture a tenu un chantier international à Kenora (Ontario) du 14 juillet au 11 août. Les participants ont effectué des fouilles archéologiques sur des sites de vie amérindienne préhistorique, dans le bassin de la rivière Winnipeg, à une certaine distance de Kenora.

Northern Telecom International Limitée vient d'annoncer qu'elle est l'adjudicataire de trois contrats, d'une valeur de 5,54 millions de dollars américains, de Jamaica Telephone Company Ltd. Les contrats portent sur des autocommutateurs DMS-100 et DMS-10M intégralement numériques et des réseaux de transmission par fibres optiques, dans le cadre du plan quinquennal d'expansion du réseau de Jamaica Telephone.

Hebdo Canada est publié par la Direction générale des affaires culturelles et de l'information, ministère des Affaires extérieures, Ottawa K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence en indiquant la source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée si vous vous adressez à la rédactrice en chef, Annie Taillefer.

This publication is also available in English under the title *Canada Weekly*.

Algunos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título *Noticiero de Canadá*.

Alguns artigos desta publicação são também editados em português sob o título *Notícias do Canadá*.

Canada

ISSN 0384-2304